

LE « NOUVEAU » SISERI

Philippe LESTAEVEL
(IRSN/PSE-SANTE/SER/BASEP)



Société des Médecins du Travail PACA – 30 janvier 2024, Marseille

La surveillance réglementaire de l'exposition des travailleurs aux RI

■ Cadre réglementaire :

- Code du travail : à compter du 21 juin 2023, décret n°2023-489 (modifiant les décrets n°2018-437 et n°2018-438 du 5 juin 2018). Article R. 4451-1 et suivants.
- Arrêté du 23 juin 2023 relatif aux modalités d'enregistrement et d'accès à SISERI (modifiant l'arrêté du 26 juin 2019 pour le volet SISERI. A venir : deux autres arrêtés concernant l'accréditation des organismes et la surveillance radiologique vs surveillance dosimétrique individuelle

■ Distinction entre surveillance dosimétrique individuelle (SDI) et surveillance radiologique (SR). La SDI ne concerne que les **travailleurs classés A ou B et les travailleurs susceptible de recevoir dans le cadre de l'exercice des activités professionnelles une dose efficace supérieure à 6 mSv exclusivement liée à l'exposition au radon** [article R. 4451-54] ; les **travailleurs affectés au groupe 1 et 2 d'intervenants en situation d'urgence radiologique (SUR)**

→ Depuis juin 2023, ne sont enregistrés dans SISERI que les résultats du suivi des travailleurs bénéficiant d'une SDI

La surveillance dosimétrique individuelle (SDI)

Suivi de l'exposition

- Externe
 - dosimétrie à lecture différée (passive)
 - calcul de dose efficace (personnels navigants)
- Interne
 - analyses de radiotoxicologie
 - examens d'anthroporadiométrie
- Au radon
 - dosimétrie à lecture différée adaptée

Objectif de la SDI = vérifier le respect des **limites d'exposition** pour chaque travailleur
(individuel et nominatif)

	Corps entier (Dose efficace)	Main, poignet, pied, cheville (Dose équivalente)	Peau (Dose équivalente sur tout cm ²)	Cristallin (Dose équivalente)
Travailleur	20 <u>mSv</u>	500 <u>mSv</u>	500 <u>mSv</u>	20 <u>mSv</u>
Jeune travailleur (") (de 16 à 18 ans)	6 <u>mSv</u>	150 <u>mSv</u>	150 <u>mSv</u>	15 <u>mSv</u>

Le suivi dosimétrique individuel opérationnel

■ Suivi dosimétrique individuel opérationnel

- externe : dosimétrie en temps réel au moyen de dosimètres électroniques

■ Objectif du suivi en dosimétrie opérationnelle

- alerte
- optimisation au poste de travail

■ Modalités du suivi par dosimétrie opérationnelle

- Suivi obligatoire si entrée du travailleur en **zone contrôlée**
- Le CRP met en œuvre ce suivi et exploite les résultats des dosimètres opérationnels
- Pour les activités en INB : transmission à SISERI sous responsabilité de l'employeur, au moins hebdomadairement, **par :**
 - » **l'exploitant**
 - » **une personne désignée par l'employeur (CES ou CRP) si non accord avec l'exploitant (développement dans SISERI prévu en 2024)**

SISERI : outil de la centralisation nationale des données de la surveillance réglementaire

- Mis en place à la demande et pour le compte de la DGT - gestion réglementairement confiée à l'IRSN
 - « Registre » de l'exposition individuelle des travailleurs
 - surveillance : vérification du respect des valeurs limites d'exposition
 - expertise en radioprotection des travailleurs
 - études épidémiologiques
- Outil informatique opérationnel
 - Système d'information de la dosimétrie individuelle des travailleurs
 - Recueil, enregistrement et mise à disposition des CRP, MDT, Agent d'inspection, TRV via internet
- Mis en service en février 2005
 - suite d'un travail mené depuis + de 30 ans
 - → capacité à fournir des données sur la vie entière
- **Juin 2023 : mise en service du nouveau SISERI**

Pourquoi un nouveau SISERI ?

3 RAISONS MAJEURES

Obsolescence
technique de
Siseri

Lacunes
fonctionnelles

Opportunité de
transformation
et de réduction
des dépenses



4^{ème} appel à projets
Cahier des charges



Le projet de refonte de SISERI

PLANNING PRÉVISIONNEL

Réunion de lancement
02 sept. 2020

Mise en production
nouveau portail
26 juin 2023

GOUVERNANCE DGT/IRSN



L'équipe projet

Chef de projet DGT
Chef de projet métier IRSN
Chef de projet informatique IRSN

ATELIER UTILISATEURS



Ateliers MDT regroupant une demi-douzaine de membres et deux ambassadeurs

Quelles améliorations pour les utilisateurs de Siseri ?

Le nouveau Système d'information de la surveillance de l'exposition aux rayonnements ionisants (Siseri) est disponible depuis juin 2023.
Synthèse des principaux changements pour les employeurs, conseillers en radioprotection (CRP), médecins du travail (MDT) et laboratoires accrédités.

Pour l'employeur

Les données renseignées sont plus fiables

Il est **responsable du suivi dosimétrique et médical** de ses employés exposés. Il crée son compte dans Siseri via le service de l'État ProConnect¹ et désigne ceux qui peuvent y accéder : MDT, CRP... Il renseigne les données administratives : nom, prénom, date de naissance, numéro de sécurité sociale...



Nouveau

- Une **interopérabilité** entre Siseri, les systèmes d'information (SI) connexes – de l'État, des laboratoires accrédités et des entreprises – **fiabilise les données**. Exemple : une **double vérification en ligne** de l'identité du travailleur avec le téléservice Ameli, et du Siret² de l'employeur avec la base Siren³.

Pour l'employé

Il peut consulter ses données dosimétriques

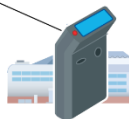
Frédéric est un employé d'une société d'ingénierie nucléaire, classé en catégorie A⁴. Pour son suivi individuel, il porte un dosimètre passif, fourni par un organisme accrédité (OA).



L'OA lit le dosimètre et enregistre la dose externe dans Siseri.

Nouveau

- Les données incohérentes – un numéro de sécurité sociale erroné par exemple – sont **rejetées**.
- L'OA reçoit une notification de rejet.
- Frédéric **consulte ses données** via un accès nomade sur son téléphone portable.



Lors d'une **intervention dans une installation nucléaire de base (INB)**, l'exploitant fournit un dosimètre opérationnel à Frédéric.

Nouveau

- L'exploitant de l'INB **envoie les données de dosimétrie opérationnelle** à Siseri.



Pour le médecin du travail

Il peut agir sur le système, ajouter ou corriger une dose

En cas d'alerte pour un dépassement de doses, Frédéric est convoqué par le MDT. Ce dernier se connecte à Siseri pour accéder à sa dosimétrie.



Nouveau

- Le MDT peut **télécharger l'historique dosimétrique**.
- Il peut **intégrer de nouvelles données** : **ajouter une dose, corriger** – par exemple en cas de dosimètre perdu près d'une source ayant déclenché une alerte.
- Un **accès à la base** est prévu pour les **ingénieurs de prévention, les infirmiers et les personnels non médicaux des services de santé au travail**.

Pour le conseiller en radioprotection

Il exploite mieux les données dosimétriques

Nouveau

- Le CRP visualise les **cumuls dosimétriques** pour toute la durée du contrat de travail.
- L'**ergonomie et les fonctionnalités** sont **améliorées**.
- Les **données dosimétriques** sont mieux exploitées.



¹ <https://proconnect.gouv.fr/>. ² Système d'identification du répertoire des établissements. ³ Système d'identification du répertoire des entreprises.

⁴ Travailleur susceptible d'être exposé professionnellement à une dose efficace dépassant 6 millisieverts (mSv) sur 12 mois glissants ou une dose équivalente supérieure à 3/10^e des limites d'exposition.

Nouveau SISERI : les principales évolutions

	Ancien SISERI	Nouveau SISERI
Connexion : méthode d'authentification forte (tous profils)	Certificat numérique	Identifiant (adresse courriel) + mot de passe avec validation par un mot de passe à usage unique (OTP)
Travailleur	Accès aux données personnelles mais pas via l'outil	Possibilité de créer un compte personnel SISERI (et dans le futur en utilisant <u>FranceConnect+</u>) et de télécharger son relevé dosimétrique
Employeur	Signature d'un protocole et identification par le nom clef	Protocole remplacé par le compte Employeur et identification par le SIRET (vérification via la base SIREN)
	Désignation des accédants (CES, CRP et médecin du travail)	Désignation des accédants et des organismes accrédités
Employeur et CES (correspondant de l'employeur pour SISERI)	Identification du travailleur par son NIR	Identification du travailleur par son NIR et vérification via le téléservice ameli.fr
Médecin du travail	Accès sur demande aux relevés dosimétriques carrière des travailleurs, correction et ajout de dose sur demande	Téléchargement des relevés dosimétriques, correction et ajout de dose directement dans SISERI
CRP	Accès aux données dosimétriques sur les 24 derniers mois	Accès aux données dosimétriques sur les 5 dernières années et/ou sur la durée du contrat de travail

Accès aux données du nouveau SISERI: qui, quoi ?

✓ en lecture seule ✓ en lecture et écriture X pas d'accès	Données administratives	Données dosimétriques	
		Dose externe (passive, « efficace », équivalente, opérationnelle)	Dose interne
Travailleur 	✓	✓	✓
Employeur 	✓	X	X
CES 	✓	X	X
CRP 	✓	✓	X
MDT 	✓	✓	✓
Agents de contrôle (IT, IRP) 	✓	✓	X
Organismes de recherche	Dans le cadre d'une convention et dans le respect des exigences liées au secret médical		

Dispositions de sécurisation sur le nouveau SISERI

- Mise en service du nouveau SISERI : **migration des comptes existants** (si connexion depuis moins de 12 mois)
- Prérogatives de l'employeur
 - L'employeur doit s'identifier en créant son compte Etablissement dans SISERI
 - L'employeur désigne dans SISERI le(s) CES(s) (Correspondant de l'Employeur pour SISERI), CRP(s), MDT(s) autorisées à se connecter à SISERI. Ces derniers reçoivent leurs identifiants pour accéder à SISERI
- Pour tous les profils d'utilisateurs : procédure **d'authentification forte**
 - adresse courriel et mot de passe personnalisable + vérification par code OTP (mot de passe à usage unique envoyé à l'adresse courriel)

Code d'authentification OTP



siseri <siseri@extra.irs.fr>
xxx.yyy@zzz.fr

Votre code OTP valide pour 15 minutes est L30PJ0

Accéder au nouveau SISERI

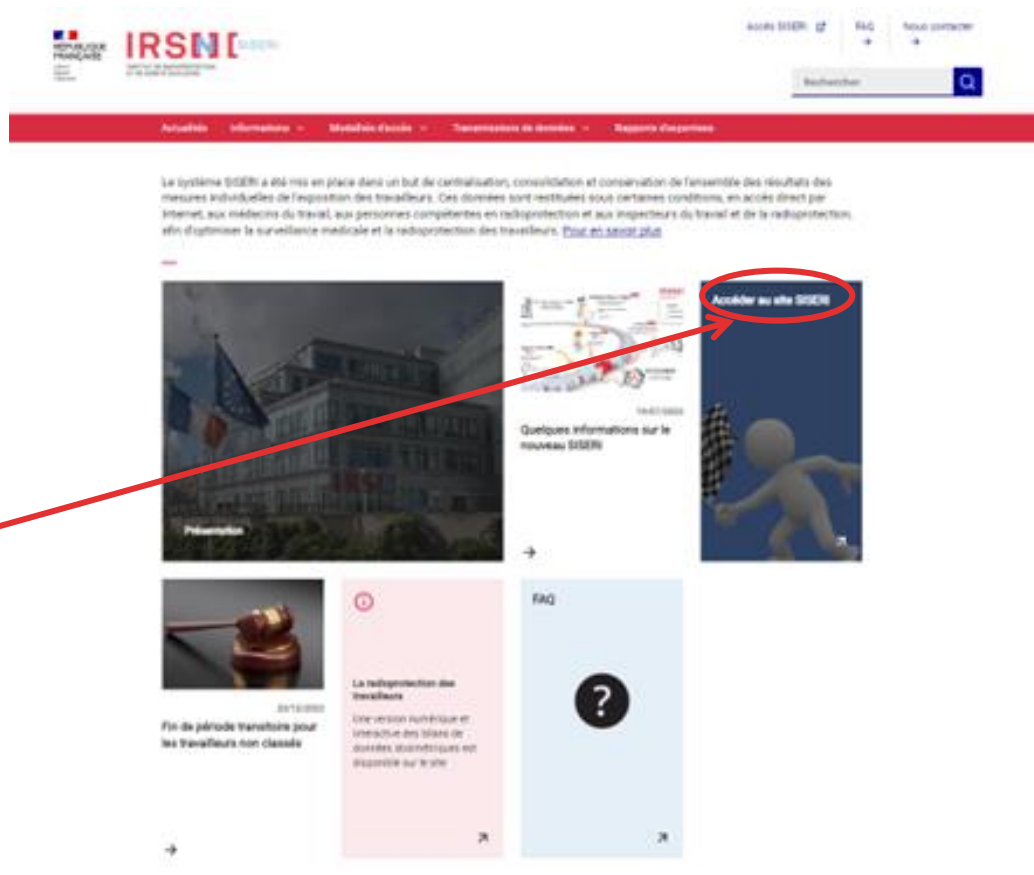
Afin de pouvoir accéder à SISERI, un utilisateur doit avoir été déclaré dans SISERI par l'employeur des travailleurs qu'il suit

Une fois reçus les identifiants, connexion possible à l'adresse

<https://siseri.irsnn.fr/siseri/#/accueil>

ou depuis le site web SISERI

<http://docs.siseri.irsnn.fr>



Connexion sécurisée au nouveau SISERI



Créer un compte Employeur

Se connecter

Bienvenue sur SISERI

La [Direction Générale du Travail \(DGT\)](#), en charge de l'élaboration, de l'animation et de la coordination de la politique du travail, a confié à l'[Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire \(IRSN\)](#) la centralisation et la conservation des données relatives au suivi dosimétrique des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants prévu aux articles R.4451-64 et suivants du code du travail.

L'IRSN assure cette mission de service public au moyen du Système d'Information de la Surveillance de l'Exposition aux Rayonnements Ionisants (SISERI) dans les conditions fixées à l'article R.4451-127.

Les informations relatives à l'utilisation de SISERI (création de compte d'accès et guides d'utilisation notamment) sont consultables sur : <https://docs.siseri.irsn.fr/>

Actualité 1 : Bonne année 2024

L'équipe SISERI vous présente tous ses vœux pour 2024 et vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année.

Actualité 2 :

Depuis l'ouverture du nouveau SISERI le 26 juin dernier, vous êtes nombreux à nous solliciter sur divers sujets. Nous vous informons que toutes vos demandes, *via* notamment les tickets d'assistance (canal de sollicitation à privilégier), seront désormais traitées dans un délai de cinq jours ouvrés, sauf difficulté particulière, ce dont nous vous informerons.

Actualité 3 :

Nous vous informons qu'à compter du 26 septembre, le centre de contact de SISERI (01 58 35 84 04) sera fermé les mardis et vendredis après-midi. Durant ces périodes, vous aurez toujours la possibilité de nous solliciter soit *via* les tickets d'assistance (<https://siseri.irsn.fr>) soit *via* les mails (siseri@irsn.fr).

Quelles améliorations pour les utilisateurs de Siseri ?

Le nouveau Système d'information de la surveillance de l'exposition aux rayonnements ionisants (Siseri) est disponible depuis juin 2023. Synthèse des principaux changements pour les employeurs, conseillers en radioprotection (CRP), médecins du travail (MDT) et laboratoires accrédités.

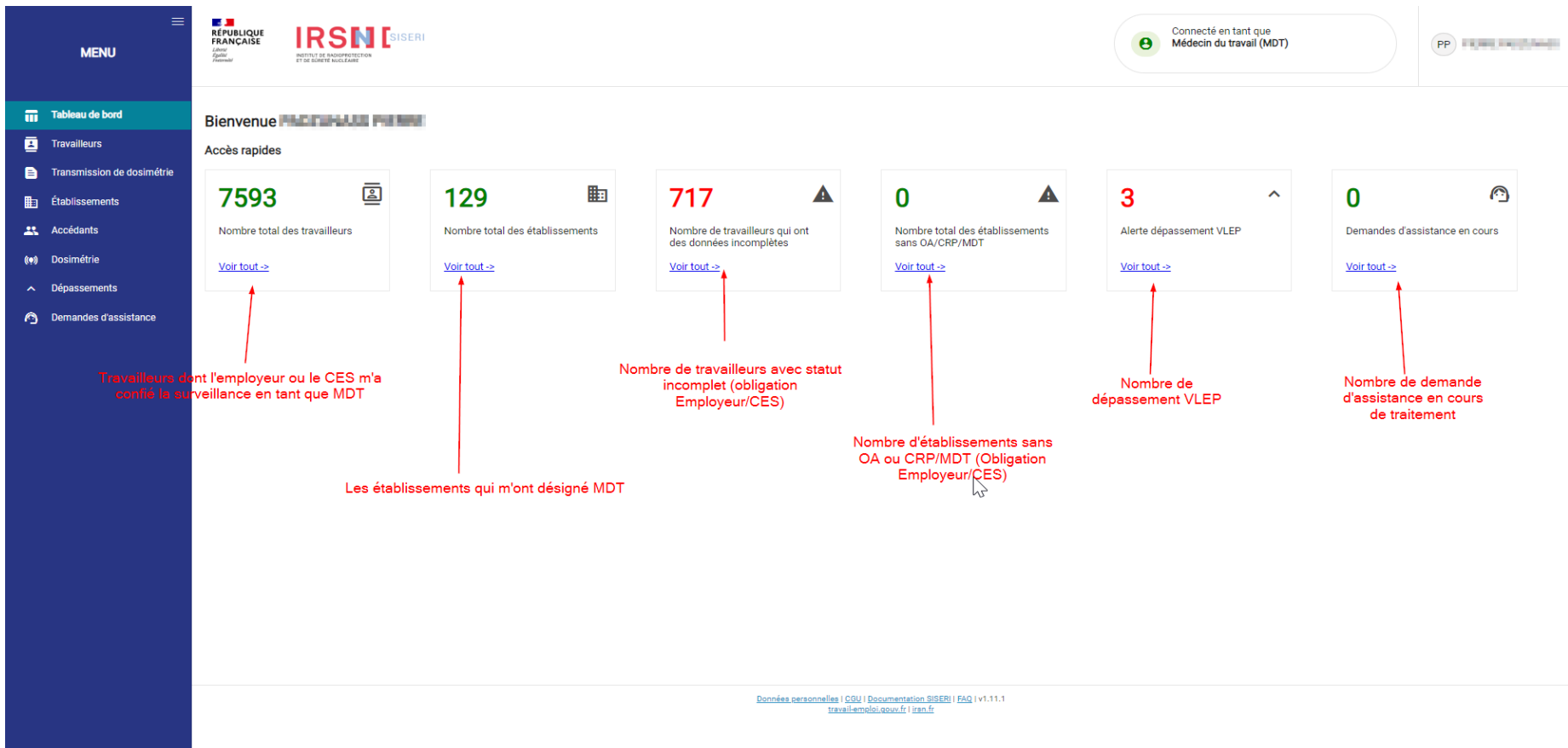
Connexion sécurisée au nouveau SISERI



The screenshot shows the login interface for SISERI. At the top, the IRSN logo is displayed in red and blue, followed by the text 'SISERI' and 'INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SURETÉ NUCLÉAIRE'. The main heading is 'Connectez-vous à votre compte'. Below this, there are two input fields: 'Mail' and 'Mot de passe'. The 'Mail' field contains a single vertical bar. Below the password field is a link that reads 'Première connexion ou mot de passe oublié ?'. At the bottom of the form is a blue button labeled 'Connexion'.

⚠ lors de la première connexion, personnaliser le mot de passe

TABLEAU DE BORD



Menu Travailleurs

Travailleurs

Nombre de couple travailleur/établissement unique : 7993
Nombre de travailleurs sélectionnés : 0

Export le tableau

Identité	NIR	Etablissement	SIRET	Contrat	Quotité	Complétude	Date de dernière mise à jour
		ALTRAD PREZIOSO CHASSE SUR RHONE Logistique et maintenance du Nucleaire (Prestataires)	57368016200646	contrat a duree indeterminée	1	9 / 9	02/10/2023 Modification
		PROMAN SATI BOLLNE Maintenance	34836634500463	contrat de travail temporaire	1	9 / 9	02/10/2023 Modification
		CERAP CHERBOURG OCTEVILLE Logistique et maintenance du Nucleaire (Prestataires)	34423701100111	contrat a duree determinee	1	9 / 9	05/10/2023 Modification
		ALTRAD PREZIOSO CHASSE SUR RHONE Logistique et maintenance du Nucleaire (Prestataires)	57368016200646	contrat a duree indeterminée	1	9 / 9	05/10/2023 Modification
		CRIT GIEN GIEN Maintenance dont le personnel est attache aux sites	45132990806273	contrat de travail temporaire	1	9 / 9	03/10/2023 Modification
		PROMAN SATI BOLLNE Maintenance	34836634500463	contrat de travail temporaire	1	9 / 9	05/10/2023 Modification
		CRIT GIEN GIEN Effluents, déchets et matériaux recuperables (y compris ne provenant pas du cycle)	45132990806273	contrat a duree indeterminée	1	9 / 9	05/10/2023 Modification

Que signifient les icônes  et  dans la colonne NIR ?

SISERI est autorisé à valider les traits d'identité dont le NIR (ou Numéro de Sécurité Sociale) auprès du service AMELI. L'icône verte signifie que les traits d'identité ont été validés par AMELI. Une icône rouge apparaît par défaut pour les travailleurs de l'ancien SISERI qui ont été migrés dans le nouveau SISERI. Pour ces travailleurs, l'Employeur/CES doit vérifier les traits d'identité auprès d'AMELI.

Que signifie la colonne complétude ?

Le CES met à jour les données administratives pour chacun des travailleurs suivis : catégorie, nuisance radiologique, type de contrat, quotité, caractère de l'activité, domaine d'activité, secteur activité, métier, l(es) Organisme(s) Accrédité(s) en charge de la surveillance dosimétrique du travailleur. Si incomplet, l'employeur/CES doit compléter la fiche du travailleur.

Menu Travailleurs - Filtres

MENU

Tableau de bord

Travailleurs

Transmission de dosimétrie

Établissements

Accédants

Dosimétrie

Dépassements

Demandes d'assistance

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IRSNISERI

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Connecté en tant que Médecin du travail (MDT)

PP

Travailleurs

Filtres

Identité

Nom ROY X Prénom H X Classement Groupe

Métier

NIR

NIR X

Etablissement

Raison sociale Ville Secteur d'activité

SIRET

SIRET

Contrat Nature du contrat

Quotité Quotité

Complétude Complétude

Dates

Date de création Date de mise à jour

Appliquer les filtres

Autre chaudronnier mecanicien

BOLLENE

Maintenance

ET

Contrat

Quotité

Complétude

Date de dernière mise à jour

3016200646

contrat a duree indeterminée

1

9 / 9

02/10/2023

Modification

3634500463

contrat de travail temporaire

1

9 / 9

02/10/2023

Modification

3701100111

contrat a duree determinee

1

9 / 9

05/10/2023

Modification

3016200646

contrat a duree indeterminée

1

9 / 9

05/10/2023

Modification

3990806273

contrat de travail temporaire

1

9 / 9

03/10/2023

Modification

3634500463

contrat de travail temporaire

1

9 / 9

05/10/2023

Modification

Menu Travailleurs - Filtres

MENU

Tableau de bord

Travailleurs

Transmission de dosimétrie

Établissements

Accédants

Dosimétrie

Dépassements

Demandes d'assistance



Connecté en tant que
Médecin du travail (MDT)

PP SS

Travailleurs

Filtres Filtres actifs:

Nombre de couple travailleur/établissement unique : 1
Nombre de travailleurs sélectionnés : 0

Exporter le tableau Exporter la sélection

☐	Identité	NIR	Etablissement	SIRET	Contrat	Quotité	Complétude	Date de dernière mise à jour	
☐			ALTRAD PREZIOSO CHASSE SUR RHONE Logistique et maintenance du Nucleaire (Prestataires)	57368016200646	contrat a duree indeterminée	1	9 / 9	02/10/2023 Modification	

Afficher : 30 1 - 30 sur 1 < >

Menu Travailleurs – fiche individuelle

MENU

Tableau de bord

Travailleurs

Transmission de dosimétrie

Établissements

Accédants

Dosimétrie

Dépassements

Demandes d'assistance

REPUBLICQUE FRANÇAISE

IRSNISERI

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SURETÉ NUCLEAIRE

Connecté en tant que

Médecin du travail (MDT)

PP

Retourner à l'écran des travailleurs

Téléchargement de l'historique carrière du travailleur

Historique de carrière

Identité

Nom de naissance

Prénom

Numéro NIR

Clé

Date de naissance

Sexe

Synthese de référence (mSv)

12 mois révolus

Efficace

Peu

Dosimétrie vie (mSv)

Efficace

Peu

Suivi par établissement

Autres établissements

Possibilité de visualiser les autres établissements connus pour le travailleur

ALTRAD PREZIOSO (CHASSE SUR RHONE)

Début du contrat : 01/01/2010

Fin du contrat : Indéterminé

COMPLETUE 9 / 9

Métier

Intervenant du batiment (peintre macon etc)

Secteur d'activité

Logistique et maintenance du Nucleaire (Prestataires)

Contrat

CDI

Quotité

1

Groupe

PREZIOSO

Catégorie

B

EDF ATP Labo LABM

EDF (ACTIVE DOSINAT)

1 autre(s) OA

TYPE DE DOSIMETRIE

Dosimétrie Efficace

7,88 mSv

01/01/2010

28/02/2023

Dosimétrie Interne

30 examen(s) réalisés(s)

11/06/2019

27/02/2023

Dosimétrie Opérationnelle

7,446 mSv

03/02/2010

31/05/2023

Au clic le MDT est redirigé vers le menu Dosimétrie

Bonnes pratiques | CDS | Documentation ISERI | FAQ | v1.11.1

travailleur@irsno.fr | irsn.fr

IRSN

19

Menu Transmission de dosimétrie

MENU



IRSN
INSTITUT DE RADIATION
ET DE SURETÉ NUCLEAIRE

Connecté en tant que
Médecin du travail (MDT)

PP

Profil du médecin

Suivi ajout et correction de dose

CONSULTATION DES MODIFICATIONS ET AJOUTS DE DOSE PAR LES MDT
ET LES CORRECTIONS PAR LES EMETTEURS (OA et EXPLOITANT)

Filtres

Nombre d'éléments total : 10029

Type d'action	Identité travailleur	Établissement	Rôle	Type d'exposition	Période de port	Dose(mSv)	Motif
Correction 31/05/2023	                    						

Menu Etablissements

MENU

Tableau de bord

Travailleurs

Transmission de dosimétrie

Etablissements

Accédants

Dosimétrie

Dépassements

Demandes d'assistance

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé
Ministère du Travail

IRSNI Siseri
INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SURETÉ NUCLEAIRE

Connecté en tant que
Médecin du travail (MDT)

PP

Etablissements

Filtres

POSSIBILITE DE VISUALISER/RETIRER LES ETABLISSEMENTS DE MON ESPACE SISERI

Supprimer de la liste

Exporter le tableau

Exporter la sélection

Nombre d'établissements total : 129
Nombre d'établissements sélectionné(s) : 1

☒	SIRET	Etablissement	Nombre de travailleurs	Date de création	Date de fin	Date de dernière mise à jour	Statut du compte
☒	12345678901234	Entreprise fictive 1 12345 rue de la République 92000 Nanterre (France)	2363	16/06/2023			✓ Valide
☐	12345678901235	Entreprise fictive 2 12345 rue de la République 92000 Nanterre (France)	2	16/06/2023			✓ Valide
☐	12345678901236	Entreprise fictive 3 12345 rue de la République 92000 Nanterre (France)	2	16/06/2023			✓ Valide
☐	12345678901237	Entreprise fictive 4 12345 rue de la République 92000 Nanterre (France)	15	16/06/2023			✓ Valide
☐	12345678901238	Entreprise fictive 5 12345 rue de la République 92000 Nanterre (France)	877	16/06/2023			✓ Valide
☐	12345678901239	Entreprise fictive 6 12345 rue de la République 92000 Nanterre (France)	62	16/06/2023			✓ Valide
☐	12345678901240	Entreprise fictive 7 12345 rue de la République 92000 Nanterre (France)	192	16/06/2023			✓ Valide
☐	12345678901241	Entreprise fictive 8 12345 rue de la République 92000 Nanterre (France)	236	16/06/2023			✓ Valide
☐	12345678901242	Entreprise fictive 9 12345 rue de la République 92000 Nanterre (France)	4	16/06/2023			✓ Valide
☐	12345678901243	Entreprise fictive 10 12345 rue de la République 92000 Nanterre (France)	4	16/06/2023			✓ Valide

Menu accédants

MENU

Tableau de bord

Travailleurs

Transmission de dosimétrie

Établissements

Accédants

Dosimétrie

Dépassements

Demandes d'assistance

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IRSNI

SISERI

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Connecté en tant que

Médecin du travail (MDT)

PP

POSSIBILITE DE CONSULTER LES ACCEDANTS POUR TOUS LES ETABLISSEMENTS DE MON PERIMETRE

ACRONYMES :
RPL : Représentant physique et légal (Employeur)
CES : Correspondant SISERI de l'employeur
MDT : Médecin du travail
CRP : Conseiller en radioprotection

Accédants

Filtres

Nombre d'accédants total : 730

Nombre d'accédants sélectionné(s) : 0

Exporter le tableau

Exporter la sélection

	Rôle	Identité	Adresse mail	Statut
☐	CRP / CES	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	CRP	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	CES	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	MDT	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	RPL	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	MDT	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	CES	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	CES	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	CRP	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	MDT	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	RPL	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide
☐	RPL	[Nom] [Prénom]	[Email]	Valide

Menu dosimétrie

Possibilité de modifier le mois de référence pour consulter la dosimétrie sur les 5 dernières années

Synthèse

Mois de référence

10/2023

Filtres possibles sur travailleur
et/ou établissement et/ou gamme
de dose

Filtres

Identité

Nom

Prénom

Classement

Métier

NIR

Etablissement

Raison sociale

Ville

Secteur d'activité

Groupe

SIRET

Dose efficace (mSv)

Dose mois réf. Minimum :

Maximum :

Code métrologie

Cumul 12 mois Dose efficace (mSv)

Dose cumul Minimum :

Maximum :

Réf Peau (mSv)

Dose mois réf. Minimum :

Maximum :

Code métrologie

Cumul 12 mois Réf Peau (mSv)

Dose cumul Minimum :

Maximum :

Informations

- "Mois de référence" : dernière dose reçue par rapport au mois de référence
- "cumul 12 mois" : cumul des doses sur 12 mois

Colonnes Efficace et Référence Cristallin

Ligne "Mois de référence"

- dose < 2 mSv : vert
- dose comprise entre >= 2 et < 5 mSv : orange
- dose >= 5 mSv : rouge

Ligne "Cumul"

- dose < 6 mSv : vert
- dose comprise entre >= 6 et < 20 mSv : orange
- dose >= 20 mSv : rouge

Colonnes Référence Peau et Référence Extrémités

Ligne "Mois de référence"

- dose < 50 mSv : vert
- dose comprise entre >= 50 et < 125 mSv : orange
- dose >= 125 mSv : rouge

Ligne "Cumul"

- dose < 125 mSv : vert
- dose comprise entre >= 125 et < 500 mSv : orange
- dose >= 500 mSv : rouge



Menu dosimétrie – fiche travailleur

MENU

Tableau de bord

Travailleurs

Transmission de dosimétrie

Établissements

Accédants

Dosimétrie

Synthèse

Référence Corps Entier

Référence Peau

Référence Extrémités

Référence Cristallin

Opérationnelle

Recherche autre travailleur

Dépassements

Demandes d'assistance

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Énergie
Ministère de la Santé

IRSN ISIRI
INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Connecté en tant que
Médecin du travail (MDT)

PP

Retour

Historique de carrière

Possibilité de télécharger l'historique carrière

Possibilité de visualiser l'ensemble des établissements du périmètre du travailleur

☒ MANPOWER (GRANDE SYNTHÈSE)

☒ ALTRAD PREZIOSO (CHASSE SAPHONE)

☒ MANPOWER (GIVET)

01/05/2009 28/02/2023

Synthèse comparative (mSv)
12 mois en cours
1,16 2,306
Ref HP(10) Op HP(10)

Synthèse de référence (mSv)
12 mois révolus
1,15 1,14
Efficace Peau

Dosimétrie longue durée
5 ans Contrat de travail
7,98 78
Efficace Peau

Dose cumulée par année (Ref HP(10) et Op HP(10))

Dose cumulée par année (dosimétrie de référence)

2019 2020 2021 2022 2023

5,13 2,306 0,03 0,002 1,00 2,403

2019 2020 2021 2022 2023

5,13 2,1 1,63 1,61 0,03 0,02 1,22 1,2 1,00 1,01

Sélectionner l'année de référence

2019 2020 2021 2022 2023

Possibilité de naviguer sur les 5 dernières années pour ajouter/modifier une dose.

Synthèse comparative détaillée

Synthèse de référence détaillée

Ref HP(10) photon+neutron (mSv)

Op HP(10) photon+neutron (mSv)

Efficace (mSv)

Ref Extrémités (mSv)

Ref Cristallin (mSv)

Ref Peau (mSv)

janvier 2023

Aucune dose enregistrée

0,069

janvier 2023

Aucune dose enregistrée

Aucune dose enregistrée

Aucune dose enregistrée

Aucune dose enregistrée

IRSN

24

Menu dosimétrie – Modifier une dose (1/3)

Dosimétrie

Synthèse

Référence Corps Entier

Référence Peau

Référence Extrémités

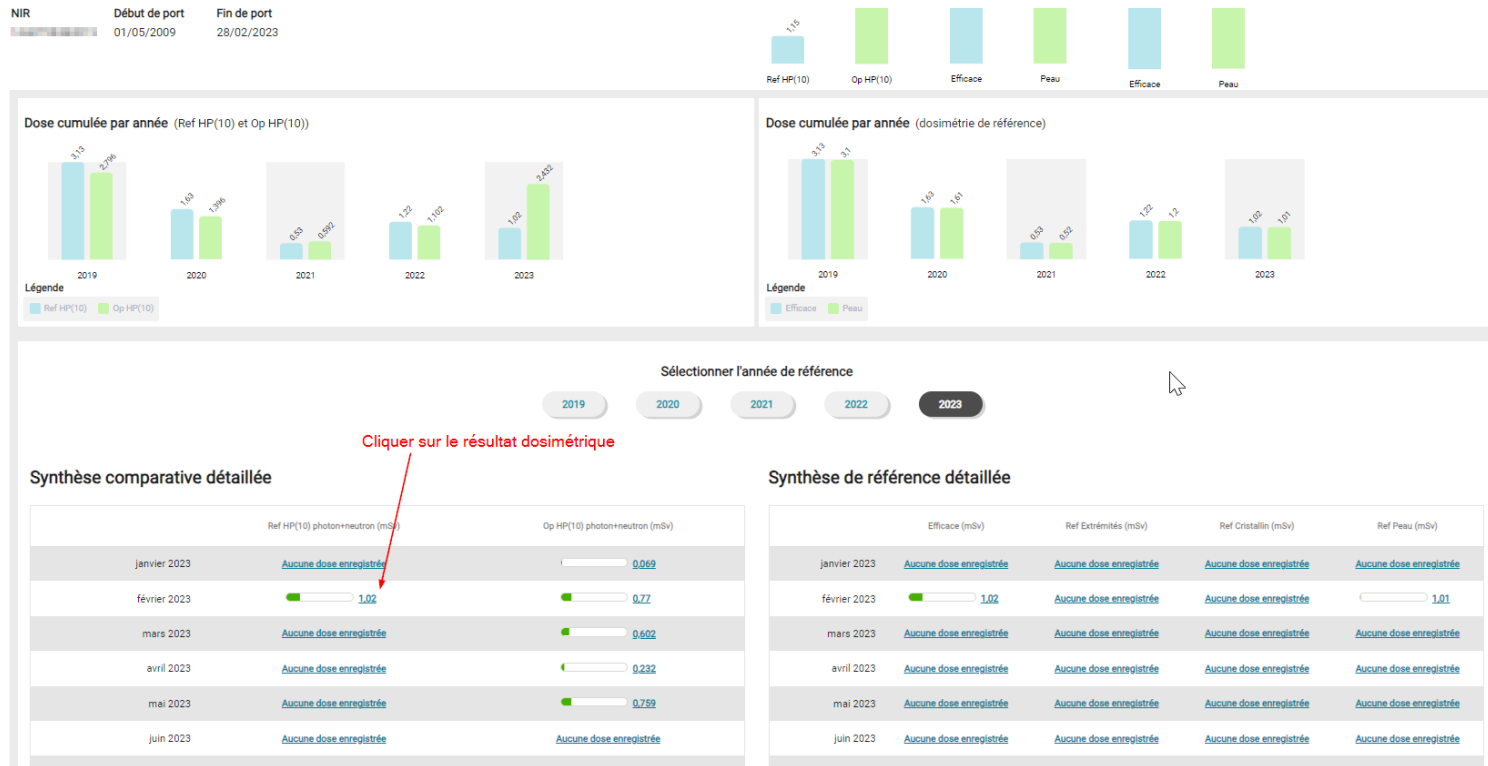
Référence Cristallin

Opérationnelle

Recherche autre travailleur

Depassements

Demands d'assistance



Cliquer sur le résultat dosimétrique

Menu dosimétrie – Modifier une dose (2/3)

MENU

- Tableau de bord
- Travailleurs
- Transmission de dosimétrie
- Établissements
- Accédants
- Dosimétrie
 - Synthèse
 - Référence Corps Entier
 - Référence Peau
 - Référence Extrémités
 - Référence Cristallin
 - Opérationnelle
 - Recherche autre travailleur
- Dépassements
- Demandes d'assistance

Retourner à l'écran de détail du travailleur

Détail de la dose Ref HP(10) photon+neutron - février 2023

Identité

Nom Prénom NIR

Nombre de lignes total : 3

Dose totale : 1,02 mSv

Date de port	Emetteur	Etablissement	Type de dose	Dose (mSv)	Code émetteur métrologie
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE	ALTRAD PREZIOSO CHASSE SUR RHONE	REF-HP10-PHO	1.02	
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE	ALTRAD PREZIOSO CHASSE SUR RHONE	REF-HP10-NEUTH	0	
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE	ALTRAD PREZIOSO CHASSE SUR RHONE	REF-HP10-NEURAP	0	

le MDT clique sur les 3 points
d'action puis sur modifier la dose

Ajouter une dose

1

Modifier la dose

2

Historique de la dose

Afficher : 30

1 - 30 sur 3

< >

Menu dosimétrie – Modifier une dose (3/3)

MENU

Tableau de bord

Travailleurs

Transmission de dosimétrie

Établissements

Accédants

Dosimétrie

Synthèse

Référence Corps Entier

Référence Peau

Référence Extrémités

Référence Cristallin

Opérationnelle

Recherche autre travailleur

Dépassements

Demandes d'assistance

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé

IRSNE

SISERI

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Connecté en tant que

Médecin du travail (MDT)

PP PIERRE PADZUNASS

Retourner à l'écran de détail du travailleur

Détail de la dose Ref HP(10) photon+neutron - février 2023

Identité

Nom

Prénom

NIR

Nombre de lignes total : 3

Ajouter une dose

Dose totale : 1,02 mSv

Date de port	Emetteur	Dose (mSv)	Code émetteur métrologie
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE	1.02	
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE	0	
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE	0	

Afficher : 30 1 - 30 sur 3

Modifier une dose

Valeur de la dose (mSv)

0

Motif

dosimètre non porté

Valider

Menu dosimétrie – Ajouter une dose (1/2)

MENU

Tableau de bord

Travailleurs

Transmission de dosimétrie

Établissements

Accédants

Dosimétrie

Synthèse

Référence Corps Entier

Référence Peau

Référence Extrémités

Référence Cristallin

Opérationnelle

Recherche autre travailleur

Dépassements

Demandes d'assistance



Connecté en tant que
Médecin du travail (MDT)



PP PIERRE PADZUNASS

Retourner à l'écran de détail du travailleur

Détail de la dose Ref HP(10) photon+neutron - février 2023

Identité

Nom Prénom NIR

Nombre de lignes total : 3

Dose totale : 1,02 mSv

Date de port	Emetteur	Etablissement	Type de dose	Dose (mSv)	Code émetteur métrologie	
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE	ALTRAD PREZIOSO CHASSE SUR RHONE	REF-HP10-PHO	1.02		⋮
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE	ALTRAD PREZIOSO CHASSE SUR RHONE	REF-HP10-NEUTH	0		⋮
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE	ALTRAD PREZIOSO CHASSE SUR RHONE	REF-HP10-NEURAP	0		⋮

1
Ajouter une dose

Afficher : 30 1 - 30 sur 3 < >

Menu dosimétrie – Ajouter une dose (2/2)

IRSN

SISERI

INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Connecté en tant que
Médecin du travail (MDT)

PP

Retourner à l'écran de détail du travailleur

Détail de la dose Ref HP(10) photon+neutron - février 2023

Identité

Nom

Prénom

NIR

Nombre de lignes total : 3

Dose totale : 1,02 mSv

Date de port	Emetteur
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE
01/12/2022 au 28/02/2023	LANDAUER EUROPE

Ajouter une dose

LE MDT COMPLETE LES CHAMPS
PUIS CLIQUE SUR VALIDER.

Ajouter une dose

Identité du travailleur

Nom et prénom

NIR

Informations de l'établissement

Raison sociale

ALTRAD PREZIOSO (CHA...

SIRET

57368016200646

Dosimétrie

Type d'exposition

PASSIVE Hp(10) photons

Période

Date de début

01/02/2023

Date de fin

28/02/2023

Valeur de la dose (mSv)

1.05

Motif

dosimètre perdu

✓ Valider

Dose (mSv)	Code émetteur métrologie
1.02	
0	
0	

Afficher : 30 1 - 30 sur 3

IRSN

29

Menu dépassement - tableau

MENU

-  Tableau de bord
-  Travaillleurs
-  Transmission de dosimétrie
-  Établissements
-  Accédants
-  Dosimétrie
 - Synthèse
 - Référence Corps Entier
 - Référence Peau
 - Référence Extrémités
 - Référence Cristallin
 - Opérationnelle
 - Recherche autre travailleur
-  Dépassements
-  Demandes d'assistance



IRSN [SISERI]
INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Connecté en tant que
Médecin du travail (MDT)

PE

Dépassement de limite réglementaire

Nombre d'éléments total : 3

Référence	Date de détection	Identité travailleur	Établissement	OA	MDT	Type d'exposition	Période	Correction	Dose	Statut
D2302	23/08/2023	[Nom] [Prénom] [Nom] [Adresse] [Code postal] [Ville]	[Nom] [Prénom] [Nom] [Adresse] [Code postal] [Ville]	DOSILAB		EFFICACE	30/04/2022 au 30/04/2023		800 mSv	En attente
D2303	23/08/2023	[Nom] [Prénom] [Nom] [Adresse] [Code postal] [Ville]	[Nom] [Prénom] [Nom] [Adresse] [Code postal] [Ville]	DOSILAB		EFFICACE	30/04/2022 au 30/04/2023		800000 mSv	En attente
D2304	24/08/2023	[Nom] [Prénom] [Nom] [Adresse] [Code postal] [Ville]	[Nom] [Prénom] [Nom] [Adresse] [Code postal] [Ville]	DOSILAB	[Nom] [Prénom] [Nom]	EFFICACE	30/04/2022 au 30/04/2023		25 mSv	En attente

Menu dépassement – conclusion enquête MDT

MENU

Tableau de bord

Travailleurs

Transmission de dosimétrie

Établissements

Accédants

Dosimétrie

Synthèse

Référence Corps Entier

Référence Peau

Référence Extrémités

Référence Cristallin

Opérationnelle

Recherche autre travailleur

Dépassements

Demandes d'assistance

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé

IRSN

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SURETÉ NUCLEAIRE

SISERI

Service de Sûreté et de Santé

Connecté en tant que

Médecin du travail (MDT)

PP

Retourner à l'écran des dépassements réglementaires

Référence D2304

Identité

Nom de naissance

Prénom

Métier

Établissement

Adresse

Code postal

Ville

Formulaire conclusion d'enquête

1. Rappel des informations

2. Conclusions

3. Coordonnées

4. Récapitulatif

5. Validation

Dosimétrie

Équivalent de dose déterminé par le laboratoire

25 mSv

Période

Du 30/04/2022 au 30/04/2023

Type d'exposition

EFFICACE

Commencer la conclusion d'enquête

Commencer la conclusion d'enquête

IRSN

32

Référence D2304

Identité

Nom de naissance
Prénom
Numéro NIR

Métier

Secteur d'activité

Établissement

Raison sociale
Lyon
Ville
Code Postal

Adresse

Formulaire conclusion d'enquête

1. Rappel des informations
2. Conclusions
3. Coordonnées
4. Récapitulatif
5. Validation

Dans le cadre de la conclusion d'enquête, vous pouvez maintenir la(les) dose(s) ou la(les) modifier dans le tableau ci-dessous

Maintenir l'équivalent de dose déterminé par le laboratoire

CHOIX 1

Dose totale : 25 mSv					
Nombre d'éléments total : 1					
Date de port	Emetteur	Etablissement	Type de dose	Dose(mSv)	Code émetteur métrologie
01/02/2023 au 30/04/2023	DOSILAB	Hospices Civils de Lyon LYON	REF_HP10_PHO	25	

⋮
Modifier
modifier

CHOIX 2

Ajouter un commentaire *

0/1000 caractères

Suivant >

Demande d'assistance en ligne avec le nouveau SISERI

Demandes d'assistance

Filtres

Créer une demande d'assistance

Nombre des demandes d'assistance total : 0

N° de ticket	Sujet	Dernier intervenant	Date de création	Date de dernière mise à jour	Statut
--------------	-------	---------------------	------------------	------------------------------	--------

Afficher : 30 1 - 30 sur 0

Soumettre une demande d'assistance

Pour un traitement plus rapide de votre ticket, merci de décrire votre demande le plus précisément possible

Sujet *

Téléphone

Joindre un fichier

Importer

Description *

0/1000 caractères

Soumettre ma demande

Sujet *

- Gestion des accédants (CRP, MDT)
- Gestion des émetteurs (Organisme accrédité et Exploitant)
- Gestion des travailleurs
- Consultation des établissements
- Consultation des travailleurs
- Consultation de la dosimétrie
- Autres

Joindre un fichier
par exemple une
copie d'écran

Menu thématique déroulant

En conclusion

■ Les principales nouveautés

Fonctionnalités principales pour le médecin du travail		
Consultation	Correction / ajout	Historique
Le MDT a la possibilité de consulter dans SISERI les résultats sur les 5 dernières années du suivi de l'exposition externe (et interne si elle existe), des travailleurs dont il assure le suivi médical.	Le MDT a la possibilité d'effectuer directement dans SISERI une correction ou un ajout de dose.	Le MDT a la possibilité de télécharger l'historique dosimétrique sur l'ensemble de la carrière des travailleurs suivis, sous la forme d'une synthèse détaillant les résultats par mois (ou trimestre) et année.

En conclusion

■ Fonctionnalités prochaines à développer

- **Suppression des travailleurs « NC + NR » (non classé, non renseigné)**
 - ✓ Retirer le label « NC »
 - ✓ Bloquer la transmission de la dose par l'OA pour travailleur non exposé au sens réglementaire
- **Développer un bouton imprimer la page** pour télécharger la dosimétrie individuelle d'un travailleur
- **Accès professionnels de santé au travail** (= médecin praticien correspondant, infirmier, collaborateur médecin, interne en médecine du travail) [[article 24 de l'arrêté du 23 juin 2023](#)]
 - ✓ Développer l'accès aux professionnels de santé à la demande du médecin du travail référent
 - ✓ Ateliers (IRSN, DGT, ambassadeurs MDT) en cours d'organisation afin de finaliser les besoins des utilisateurs et s'assurer du respect de la réglementation

Fin de période transitoire pour les travailleurs non classés

20/12/2023



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bonjour,

L'article R. 4451-66 du code du travail dispose que seule la surveillance dosimétrique individuelle (SDI) des travailleurs exposés (classés en catégorie A ou B, exposés au radon ou identifiés comme intervenants en situation d'urgence radioactive) fait l'objet d'un enregistrement obligatoire dans SISERI.

Or, jusqu'en 2023, tous les résultats de mesures des dosimètres à lecture différée étaient versés dans SISERI, sans qu'il ne soit distingué par les organismes accrédités s'il s'agissait de la surveillance dosimétrique individuelle ou d'une surveillance radiologique d'un travailleur « Non Classé ». Il en résultait dans SISERI un grand nombre de travailleurs sans informations administratives renseignées par l'employeur, ce dernier n'ayant pas à procéder réglementairement à leur identification. Aussi pour identifier ces travailleurs, un label « Non Classé » avait été créé dans l'ancien SISERI.

Avec l'arrêté du 23 juin 2023, un dispositif transitoire a été mis en place jusqu'au 31 décembre 2023 pour que les employeurs ou leurs correspondants puissent vérifier et mettre à jour les informations de leurs travailleurs identifiés dans SISERI 2, et singulièrement ceux apparaissant sous le label « Non Classé ». A compter de janvier 2024 et conformément à l'article R4451-66 du code du travail, seuls les résultats de la surveillance dosimétrique individuelle devront être renseignés dans SISERI 2.

Ainsi, à partir de janvier 2024 :

Il ne sera plus possible à un employeur ou son correspondant de renseigner le label « Non Classé ».

Les couples travailleur/établissement :

- avec le label Non Classé et sans autre exposition (radon, SUR, rayonnement cosmique),

- sans classement et sans autre exposition (radon, SUR, rayonnement cosmique),

ne seront plus consultables par les acteurs de la radioprotection (conseiller en radioprotection, médecin du travail, agent de contrôle).

L'envoi de résultats dosimétriques par des Organismes Accrédités et des Exploitants dont le travailleur n'a pas fait l'objet de renseignements complets de la part de l'Employeur ou de son Correspondant sera rejeté et générera un message d'erreur à destination de l'OA ou de l'Exploitant concerné :

« L'employeur n'a pas déclaré ce travailleur comme exposé au sens du I de l'article R. 4451-64 et au 4° de l'article R. 4451-102 du code du travail. »

Il est à noter que les informations relatives aux travailleurs NC ou sans classement figurant aujourd'hui dans SISERI sont conservées et accessibles aux travailleurs concernés sur demande [ou via France Connect+ à partir de mi 2024].

L'équipe SISERI reviendra vers vous début 2024 pour vous préciser la date de mise en œuvre de ces évolutions.

Cordialement,

La Direction générale du travail (DGT) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)



Systeme d'Information de la Surveillance de l'Exposition aux Rayonnements Ionisants

L'objectif principal suite à l'ouverture du nouveau SISERI est d'accompagner les utilisateurs

Faire une demande d'assistance directement dans l'application

<https://siseri.irsnn.fr/>

IRSN – Bureau d'Analyse et de Suivi des expositions professionnelles

BP 17

92 262 Fontenay aux Roses

Tel : 01 58 35 84 04

e-mail : siseri@irsnn.fr